

ECOLE MATERNELLE J. AURIOL
4, rue de la Croix Louis
91220 BRETIGNY SUR ORGE
01 69 88 85 99

RAPPORT DU CONSEIL D'ECOLE
17 octobre de 18h à 20h

Secrétaire de séance : Mme TIMON Sandra

Enseignantes :

Mme LEMAITRE (directrice)	Mme MENIGOT	Mme PEYRAT
Mme DELEBARRE	Mme CHALVIDAN	Mme BIGNON
Mme MINVIELLE	Mme MARIN	Mme PLANCHE
	Mme COSTE	Mme PHULPIN

Parents élus:

Mme PINTO DA SILVA	Mme ROMAGNE	Mme MORAL
Mme PINEAU	Mme TIMON	Mr CHARLES

Représentants Mairie :

Mme LALANNE, adjointe au maire secteur petite enfance et scolaire (absente, excusée)

RASED :

Pas de représentants

ATSEM :

Mme CIESLAK

DDEN :

Mme GARRIC

Agents de médiation

2 agents de médiation (faisant partie de l'équipe du centre socio-culturel de la ville de Brétigny sur Orge) sont présents parmi nous ce soir : Mme Akoua GAGLO et Mme Marie-José GRONDIN. Elles vont présenter leurs missions aux nouveaux parents d'élèves élus : sensibiliser, favoriser la communication.

DDEN

Le DDEN :

- est un ami de l'école
- est le regard de la société sur le fonctionnement de l'école
- doit défendre la laïcité de l'école
- doit défendre l'intérêt de l'enfant, de tous les enfants, il doit être un partenaire éclairé des enseignants, des parents et des élus.

Le DDEN est appelé à observer, faire des remarques, des suggestions sur tout ce qui touche à la vie de l'école.

I. EFFECTIFS

Répartition par classes :

PS = Petite Section,
MS = Moyenne Section,
GS = Grande Section.

Classes	Enseignants		ATSEM	Nbre d'élèves
Classe N°1	PS	L.CHALVIDAN et J.LEMAITRE	ROBLET Jennifer	29
Classe N°2	PS-MS	A.MINVIELLE	CIESLAK Sophie	26
Classe N°3	PS-GS	V.MARIN	CHABANI Nadia	26
Classe N°4	PS-MS	F.MENIGOT	CHARPENTIER Nathalie	26
Classe N°5	GS	D.PHULPIN		27
Classe N°6	MS	M.DELEBARRE/ J.COSTE	ROULIER Anaïs	28
Classe N°7	MS	L.BIGNON	ROULIER Anaïs	27
Classe N°8	GS	C.PLANCHE		28
Classe N°9	PS-GS	S.PEYRAT/L.PIOT	BINDICKOU Eliane	28

Lydia LEFEUVRE a été remplacée par Perrine SCZEPANIAK puis par Anaïs ROULIER : En poste à partir du 28 septembre, elle aura été absente du 30 septembre jusqu'au mardi 11 octobre inclus. Malgré une reprise le mercredi 12 octobre, elle a été arrêtée dès le 13 octobre et absente depuis.

Nous accueillons à l'école 12 élèves MDPH, et nous n'avons que 6 AVS. Certains enfants lourdement handicapés nécessitent l'attention constante d'une AVS. En cas d'absence de l'AVS, nous ne pouvons assurer la sécurité de ces élèves et aussi celle de leurs camarades.

II. REGLEMENT INTERIEUR

A titre dérogatoire et compte-tenu de la situation actuelle, l'IEN nous autorise à réaliser l'ouverture de la porte 10 minutes avant l'heure réglementaire soit à 11h35 pour une sortie à 11h45 et 11h50 pour 12h et 16h05 pour 16h15. Cela permettra aux parents d'élèves en élémentaire de pouvoir récupérer leurs enfants plus aisément.

Le règlement intérieur est revu à chaque 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire et est voté par tous les membres du conseil d'école.

Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

III. PROJET D'ECOLE

Le projet d'école est en cours d'écriture

Projets :

- Projet cirque en attente d'une réponse de la commission.
- Projet salon du livre

IV. SECURITE A L'ECOLE

Trois alertes incendies par an sont organisées à différents moments de la journée. Le 1^{er} exercice incendie a déjà été réalisé au cours du mois de septembre. Les 2 autres exercices seront effectués au cours du 2^{ème} et du 3^{ème} trimestre.

L'exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en sûreté) Alerte Attentat a été réalisé en bon et due forme. Le signal retenu sera modifié pour permettre à tous d'entendre ce signal. Nous avons procédé à un scénario fuite. 2 autres exercices seront organisés au cours de l'année.

V. VIE DE L'ECOLE

1) ELECTIONS :

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre. Sur 422 électeurs inscrits, 148 votants. 29 bulletins blancs ou nuls soit 119 suffrages exprimés

Soit 35.07% de votants contre 29,91% de votants l'année dernière.

- 9 parents élus titulaires:
- Mme Pinto Da Silva (MS7) Pardevie
 - Mr Charles Julien (PS/MS2) Pardevie
 - Mme Million Céline (PS1) Indépendant
 - Mme Romagne Christine (MS7) Indépendant
 - Mme Pineau Marie-Caroline (PSMS 2 et GS5) Par de vie
 - Mme Timon Sandra (MS7) Indépendant
 - Mr Hervé Yannick (MS7) pardevie
 - Mme Amiot Perrine (PS/MS4, PSGS 3) pardevie
- Et un remplaçant :
- Mr Brottet Sammy (PS/MS2, GS5) indépendant

Le rôle des représentants de parents d'élèves élus : ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande d'un ou des parents concernés. Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte notamment le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions concernant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants).

2) CALENDRIER :

Voici les dates passées et à venir pour les différentes sorties scolaires :

- ✓ 15 septembre : réunion d'informations aux parents d'élèves.
- ✓ 16 septembre ; exercice incendie
- ✓ 4 octobre: sortie forêt PS/GS 3 et PS/GS9
- ✓ 29 et 30 septembre: photographie à l'école
- ✓ 3 octobre : réunion d'informations aux parents d'élèves pour la classe MS 6
- ✓ 4 octobre : médiathèque MS 6
- ✓ 7 octobre : élections des parents d'élèves élus.
- ✓ 7 et 14 octobre : sortie Ludo GS 5 et 8
- ✓ 11 octobre : Spectacle le grand voyage du théâtre de Brétigny
- ✓ 10 au 14 octobre: semaine du goût
- ✓ Du 12 au 16 décembre : festival du livre.
- ✓ 15 décembre : matinée contes
- ✓ 7 mars : conseil d'école n°2

3) RASED :

Mme Agnès Gour est la psychologue scolaire. Son secteur d'intervention est très étendu car elle s'occupe d'une bonne partie des écoles de la ville de Brétigny. Son action à l'école est donc limitée.

Mme Sylvie Sarasin est l'enseignante spécialisée dans le domaine du comportement, elle travaille actuellement avec des petits groupes d'élèves sur le sens de l'école, ce qu'est l'école, les règles etc...

Mme Annick Lévêque est l'enseignante spécialisée dans le domaine de la pédagogie, elle a travaillé l'année dernière en fin d'année en petits groupes et notamment des GS.

4) COOPERATIVE :

Au 1^{er} septembre 2015, le solde bancaire de la coopérative scolaire était de 5172.46 euros. Actuellement, il est de 3473.49 euros.

Précision : La coopérative scolaire sert à financer les achats de matériel à destination des enfants (livres, matériel créatif, projets divers), les sorties scolaires, l'achat de petits jeux de cour (vélos, trottinettes, jeux de bac à sable, poussettes), la préparation du goûter de Noël ainsi que le cadeau.

5) DOJO :

Toutes les classes de l'école iront à tour de rôle au dojo, le mercredi et le vendredi de 10h à 11h. Chaque classe se rendra donc au dojo pour 6 séances consécutives. Le transport se fera en car et les enfants seront accompagnés par leur enseignant, des parents et une ATSEM. Les classes 5 et 8 sont déjà allées au Dojo.

VI) EXTENSION DE L'ÉCOLE :

VII) Questions diverses

Pour Mme Lalanne :

- Concernant les travaux :

- Quand va être mis le grillage de la nouvelle école ?
- Date présumée de fin des travaux extérieurs ? Trottoirs ? Parking ?

Réponse de la mairie par mail : Les clôtures doivent être installées durant les congés d'Automne. Il est toutefois possible que ces travaux ne soient pas totalement achevés à l'issue de ces vacances scolaires.

- Où en sont les travaux de l'école maternelle ? Date présumée de fin des travaux ?

Réponse de la mairie par mail : Les travaux entrepris sur la partie maternelle seront achevés pour le 2ème trimestre 2017.

- Organisation de la cantine du mercredi :

Peut-on envisager de faire manger les enfants dans les écoles le mercredi midi ? Pour que les enfants puissent être récupérés après manger (comme le vendredi) et pour les autres enfants, d'être emmenés à ce moment là au Centre aéré. Cela permettrait peut-être aux enfants de manger plus tôt qu'au centre ?

Réponse de la mairie par mail : Les activités proposées les mercredis permettent aux enfants de se retrouver quel que soit leur établissement scolaire et de partager ce temps entre eux. Cet accueil organisé en dehors de leur école vise également à mieux couper leur semaine.

- Question sur la sécurité globale : l'accès général à l'école semble étonnement facile ?

Réponse de la mairie par mail : Outre la mise en place de clôtures (cf questions 1 et 2), il est prévu de renforcer les contrôles d'accès et de procéder à la fermeture des salles de classe en cas de nécessités absolues.

Information complémentaire : la porte d'accès à l'école a été initialement pensée avec une gâche électrique or elle n'a toujours pas été installée soit 3 mois après la fin des travaux.

Pour l'équipe :

- La coopérative

Que pourrait-on faire cette année pour amener de l'argent à la coopérative de l'école par rapport au plan Vigipirate ? A t'on le droit cette année d'organiser des ventes ou autres à l'école au profit de la coopérative ?

Réponse de l'équipe enseignante : « Oui si les élèves participent.

Une vente de chocolats va être organisée par l'école, les élèves vont customiser les sacs de chocolats. »

Pourrait-on organiser une réunion pour apporter chacun nos idées, afin d'essayer de faire quelque chose pour pallier le fait qu'il n'y ait pas eu de bénéfice car pas de Kermesse dû au plan Vigipirate ? (Laetitia PINTO)

Réponse de la direction : « Autorisation donnée. »